



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du développement professionnel et
des relations sociales
Bureau des concours et examens professionnels
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service
SG/SRH/SDDPRS/2022-246
25/03/2022

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/12/2022

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction modifie :

SG/SRH/SDDPRS/2022-2 du 03/01/2022 : Concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement au titre de l'année 2022.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Fixation du nombre de places offertes au concours interne de recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement au titre de l'année 2022.

Destinataires d'exécution

DRAAF
 DAAF
 SGCD
 ADMINISTRATION CENTRALE
 Etablissement d'enseignement technique agricole
 Etablissement d'enseignement supérieur agricole
 MTE - DREAL
 FranceAgriMer – ASP – INAO – ODEADOM - IFCE – IGN – ONF – INRAE
 Pour information : CGAAER - IGAPS - Organisations syndicales

Résumé : Fixation du nombre de places offertes au concours interne de recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement au titre de l'année 2022.

Contact pour toutes questions sur ce concours :
Bureau des concours et des examens professionnels
Suivi par : Annie KOUTOUAN
Téléphone : 01 49 55 47 91
Mél : annie.koutouan@agriculture.gouv.fr

Textes de référence :Décret n° 2006-8 du 4 janvier 2006 modifié relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, notamment son article 7 ;

Arrêté du 25 août 2017 fixant le programme et les règles d'organisation du concours interne de recrutement des élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

Arrêté du 9 décembre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

Arrêté du 23 mars 2022 fixant le nombre de places offertes au titre de l'année 2022 au concours interne pour le recrutement des élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement.

La note de service SG/SRH/SDDPRS/2022-2 du 3 janvier 2022 relative au concours interne pour le recrutement des élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement est complétée comme suit :

Le nombre de places offertes au titre de l'année 2022 au concours interne pour le recrutement des élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement au ministère de l'agriculture et de l'alimentation est fixé à 10.

Les directeurs et chefs de service sont invités à assurer la plus large diffusion de la présente note auprès des personnels placés sous leur autorité et susceptibles d'être intéressés par ce concours.

La Sous-directrice du développement
professionnel et des relations sociales

Virginie FARJOT